



Politique Salariale 2024-2025 INCOMPRÉHENSION !

Jeudi 28 mars, la Direction Airbus Avions a réuni les **Organisations Syndicales Représentatives (CFE-CGC, FO, CFTC, CFDT)** pour présenter sa vision de la Politique Salariale 2024-2025.

Retrouvez ci-dessous, la première proposition de la Direction, insuffisante et incompréhensible !

Budget politique salariale pour la période juillet 2024 - juin 2025		AG	AI	Mise au SMH	Promotions	
Non Cadres	Classe 3 à 10	3,2%	1,5% au 01/09/2024	1,4% au 01/10/2024	0,1% au 01/07/2024	0,2% de juillet 2024 à juin 2025
Cadres	Classe 11 à 15		2% au 01/10/2024	0,5% au 01/07/2024	0,7% de juillet 2024 à juin 2025	
	Classe 16		2,2% au 01/10/2024	1% de juillet 2024 à juin 2025		

CONSIDÉRATIONS

La **CFE-CGC** est consciente des enjeux de 2024. **Toutefois, la proposition de la Direction n'est pas à la hauteur des attentes des salariés et de leur investissement sur l'année 2023. Copie à revoir !**

Avant même de porter des revendications plus précises, pour la CFE-CGC :

- le **niveau global est insuffisant** au regard des résultats de l'année 2023, du dividende exceptionnel versé aux actionnaires et de l'inflation moyenne de 4,9%,
- les **dates d'application** de toutes les mesures doivent être ramenées au **1er juillet 2024**.

En outre, la CFE-CGC demande à avoir :

- le détail des éléments qui ont permis à la Direction d'estimer les budgets pour les promotions 2024-2025 à respectivement 0,2% pour les Non Cadres, 0,7% pour les Cadres et 1% pour les Band IV.
- la mise en place d'une mesure en faveur des **populations seniors** afin de faire disparaître les inégalités encore visibles dans la transparence de la politique salariale 2023-2024.

Lors de la prochaine réunion de négociation, mercredi 3 avril, la **CFE-CGC continuera de défendre les intérêts des salariés.**

La **CFE-CGC** attend de la Direction une **proposition réaliste, en adéquation avec l'engagement de l'ensemble des salariés.**



Il y a tant de choses
qui nous réunissent

Toulouse, le 28 mars 2024

